

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE SES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE 2017 ET UNE HAUSSE DE 5 % DES DISTRIBUTIONS

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

BROOKFIELD, Nouvelles, le 7 février 2018 – Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : **BEP.UN**; NYSE : **BEP**) (« **Énergie Brookfield** ») a annoncé aujourd'hui une hausse des distributions trimestrielles et ses résultats financiers pour le trimestre et la période de douze mois clos le 31 décembre 2017.

« En 2017, nous avons généré d'excellents résultats pour nos porteurs de parts, mobilisé des capitaux propres de 625 millions \$ qui ont été investis dans l'ajout d'actifs d'énergie solaire, d'énergie éolienne, de production sur commande et de capacité d'accumulation dans nos principaux marchés. En outre, nous avons étendu nos activités dans les marchés clés à potentiel de croissance élevée où nous devrions être en mesure de croître au cours des dix prochaines années, tout en conservant de solides liquidités, a déclaré Sachin Shah, chef de la direction d'Énergie Brookfield. À plus long terme, nous continuerons à mettre en œuvre notre stratégie de mobilisation du capital en fonction de la valeur, à optimiser les flux de trésorerie et à assurer une forte croissance tout au long du cycle.

« Compte tenu de nos résultats et de la forte croissance attendue, nous sommes heureux d'annoncer que le conseil d'administration a déclaré une hausse de 5 % des distributions trimestrielles, ce qui porte le versement annuel de distributions à 1,96 \$ par part », a ajouté M. Shah.

Résultats financiers

Périodes closes les 31 décembre				
En millions de dollars américains (sauf les montants par part ou indication contraire)				
Non audité	Trois mois		Douze mois	
	2017	2016	2017	2016
Production totale (GWh)				
- Production réelle	11 913	8 728	43 385	34 071
- Production moyenne à long terme	12 198	10 319	42 334	38 982
Quote-part d'Énergie Brookfield				
- Production réelle	5 890	4 734	23 968	20 222
- Production moyenne à long terme	6 030	5 739	23 251	22 362
			1 142	
BAIIA ajusté au prorata ¹	295 \$	189 \$	\$	942 \$
Fonds provenant des activités ¹	143 \$	54 \$	581 \$	419 \$
Par part ^{1, 2}	0,46 \$	0,18 \$	1,90 \$	1,45 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

²⁾ Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2017, le nombre total moyen pondéré de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables et de participation de commandité s'est établi à respectivement 312,6 millions et 305,8 millions (299,1 millions et 288,7 millions en 2016).

Énergie Brookfield a enregistré un BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités au prorata de respectivement 1,14 milliard \$ et 581 millions \$ pour la période de douze mois close le 31 décembre 2017, par rapport à 942 millions \$ et 419 millions \$ pour la période correspondante de 2016. Ces solides résultats ont été soutenus par l'avancement de nos initiatives de croissance interne, l'augmentation des niveaux de production de nos actifs et l'apport des nouvelles acquisitions.

Le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités au prorata se sont établis à respectivement 295 millions \$ et 143 millions \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2017, en regard de 189 millions \$ et 54 millions \$ pour la période correspondante de 2016.

Nomination de Wyatt Hartley à titre de chef de la direction des finances

Le conseil d'administration d'Énergie Brookfield est heureux d'annoncer la nomination de Wyatt Hartley à titre de chef de la direction des finances. Cette nomination prend effet immédiatement. M. Hartley, comptable professionnel agréé, s'est joint à Brookfield Asset Management en 2010 où il a occupé plusieurs postes stratégiques en finances. Auparavant, il avait été chef de la direction des finances des activités américaines de Brookfield Infrastructure Group et chef de la direction des finances d'Acadian Timber Corp., avant de se joindre à Énergie Brookfield en 2017, à titre de vice-président principal, Finances.

M. Hartley succède à Nicholas Goodman qui occupe dorénavant la fonction de trésorier du groupe pour Brookfield Asset Management, ce qui permettra à Énergie Brookfield de continuer à solliciter ses conseils.

Faits saillants de l'exercice

Nous avons enregistré un rendement total pour les actionnaires d'environ 25 % et une croissance des fonds provenant des activités par part de 31 % en 2017. Les faits saillants de l'exercice comprennent :

- la mobilisation de capitaux propres d'environ 625 millions \$ qui ont été investis dans de nouvelles transactions et de nouveaux projets de développement, ce qui est conforme à nos cibles;
- la mise en service d'une puissance additionnelle de 75 mégawatts ainsi que l'avancement de projets de construction et de projets à un stade avancé d'une puissance additionnelle de 248 mégawatts qui devraient entamer leurs activités commerciales au cours des quatre prochaines années;
- l'ajout d'actifs d'énergie solaire, d'énergie éolienne, d'accumulation et de production sur commande dans notre portefeuille situés dans nos principaux marchés en Amérique du Nord, alors que de petits investissements ont été réalisés en Inde et en Chine afin d'établir des activités d'exploitation dans ces marchés en soutien à la croissance future;
- le maintien de solides liquidités, soit un capital disponible de plus de 1,5 milliard \$ à la fin de l'exercice tiré de différentes sources de capital et de la réalisation de la valeur de certains actifs d'exploitation arrivés à maturité.

Résultats d'exploitation et résultats financiers

Nos produits sont toujours largement tributaires de contrats à l'échelle de l'entreprise, lesquels visent environ 90 % de la production aux termes de conventions d'achat d'électricité d'une durée moyenne de plus de 15 ans. Au cours de l'exercice, les fonds provenant des activités tirés des actifs hydroélectriques se sont élevés à 686 millions \$ grâce à une production supérieure à la moyenne à long terme. La production en Amérique du Nord a été particulièrement forte (7 % supérieure à la moyenne) et les niveaux des réservoirs à la fin de l'exercice ont été supérieurs à la moyenne à long terme. Au Brésil,

notre équipe de commercialisation de l'énergie a géré activement notre électricité afin de protéger les activités contre la faiblesse des conditions hydrologiques tout en obtenant des prix plus élevés. Par conséquent, nous avons conclu de nouvelles conventions d'achat d'électricité tant pour les actifs existants que pour les projets en développement à un prix moyen de 230 R\$ par mégawattheure. Au cours du quatrième trimestre, nous avons conclu une convention d'achat d'électricité d'une durée de 30 ans qui commencera en 2023 à un prix indexé en fonction de l'inflation de 221 R\$ par mégawattheure pour une nouvelle centrale hydroélectrique d'une puissance de 30 mégawatts située dans le sud-ouest du pays. Nous prévoyons commencer la construction de ce projet en 2018. La production en Colombie a également été supérieure à la moyenne au cours de 2017, et nous avons conclu neuf conventions d'achat d'électricité au cours de l'exercice d'une durée moyenne se situant entre cinq et dix ans alors que nous continuons à prolonger les échéances de ce portefeuille.

En 2017, les fonds provenant des activités tirés de nos installations éoliennes se sont élevés à 105 millions \$. La production de notre parc éolien a été 9 % inférieure à la moyenne à long terme au cours de l'exercice, la production en Amérique du Nord étant la principale responsable de cette chute. Notre portefeuille au Brésil continue de surpasser nos attentes avec des facteurs de capacité qui excèdent régulièrement 40 %. Nous avons ajouté d'autres actifs éoliens au portefeuille du Brésil au cours de l'exercice grâce à l'acquisition de TerraForm Global. En Europe, nous poursuivons l'expansion de nos activités éoliennes en misant surtout sur une stratégie de développement qui génère des rendements constants avoisinant les 15 % dans un marché où les actifs en exploitation se négocient à des ratios très élevés. Nous avons réalisé la valeur de deux parcs éoliens au cours de l'exercice pour tirer avantage de l'écart de valeur qu'ils représentaient, récupérant ainsi 150 millions \$ pour nos investisseurs dans ce projet (60 millions \$ pour BEP) et en réalisant un rendement de 35 % sur notre capital investi.

Actuellement, notre portefeuille d'énergie solaire compte sur une production d'énergie solaire d'envergure d'une puissance de 1 000 mégawatts et une production d'énergie solaire sur commande de 400 mégawatts. La plupart de ces actifs sont situés aux États-Unis et sont visés par des contrats de qualité industrielle d'une durée moyenne de 18 ans. Ces installations ont été acquises au cours du quatrième trimestre dans le cadre de nos acquisitions de TerraForm Power et de TerraForm Global, ce qui explique que leur apport aux fonds provenant des activités ait été modeste en 2017, ce qui ne sera pas le cas en 2018 puisque les fonds provenant des activités pourront compter sur leur apport pour un exercice complet.

De plus, nous détenons et exploitons des participations dans trois installations d'accumulation par pompage situées aux États-Unis et au Royaume-Uni dont l'apport aux fonds provenant des activités s'est élevé à 18 millions \$ en 2017. L'accumulation par pompage constitue toujours la seule méthode d'accumulation d'électricité pour les installations d'envergure.

Le point sur les transactions

Au cours du quatrième trimestre, nous et nos partenaires institutionnels avons conclu les acquisitions d'une participation de 51 % dans TerraForm Power et de la totalité de TerraForm Global, qui étaient auparavant contrôlées par SunEdison. Ensemble, ces deux transactions ont ajouté une puissance de 3 600 mégawatts à notre portefeuille d'actifs d'énergie solaire et d'énergie éolienne visés par des contrats à long terme. Ces actifs sont pleinement en exploitation et ont presque tous été construits récemment. L'âge moyen des actifs du portefeuille est d'environ cinq ans. Les actifs sont surtout situés dans nos principaux marchés aux États-Unis, au Canada et au Brésil, bien qu'ils comprennent également de petits portefeuilles d'actifs en exploitation situés en Inde et en Chine.

Depuis l'acquisition de TerraForm Power, nous avons pris des mesures importantes visant à renforcer son bilan et à assurer sa croissance. Après la clôture de cette transaction, TerraForm Power a mis en

œuvre un plan de refinancement d'envergure dans le cadre duquel elle a racheté des obligations non garanties et des obligations garanties d'un capital de 1,6 milliard \$ pour en émettre de nouvelles d'un même capital. Cette transaction a permis de prolonger le calendrier global des échéances de la société jusqu'à dix ans, d'améliorer dans son ensemble la souplesse financière par la négociation de clauses moins restrictives et de réduire les intérêts annuels de près de 20 millions \$. Au début de février, TerraForm Power a annoncé une offre de 1,2 milliard \$ en vue d'acquérir la totalité de Saeta Yield, portefeuille d'énergie solaire et d'énergie éolienne d'une puissance de 1 028 mégawatts situé en Europe. La transaction devrait être aussitôt rentable pour les actionnaires existants et fournir des occasions attrayantes d'augmenter notre participation.

Depuis la clôture de l'acquisition de TerraForm Global, nous avons entamé le processus d'intégration des actifs dans nos activités existantes au Brésil, ouvert de nouveaux bureaux et fait progresser des occasions de croissance en Inde et en Chine.

Liquidités

Notre situation de liquidité à la fin de l'exercice est supérieure à 1,5 milliard \$. En 2017, nous avons continué à disposer de multiples sources de capital, y compris auprès des marchés des actions privilégiées et des titres de capitaux propres, et réalisé plusieurs initiatives visant un financement additionnel. Nous avons réalisé des refinancements de projets atteignant 1,6 milliard \$, y compris l'émission de trois obligations vertes d'une valeur totale de 1,1 milliard \$.

Hausse des distributions et déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,49 \$ par part de société en commandite, est payable le 29 mars 2018 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 28 février 2018. Cette distribution représente une hausse de 5 % par rapport à la distribution trimestrielle précédente de 0,4675 \$ par part de société en commandite. Énergie Brookfield vise des distributions durables dont l'augmentation ciblée est en moyenne de 5 % à 9 % par année.

Des dividendes trimestriels réguliers sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées d'Énergie Brookfield ont également été déclarés.

Option concernant la devise de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandite sont déclarées en dollars américains. Les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, à moins qu'ils ne demandent que le paiement soit effectué dans une autre devise. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100 University Avenue, 8 th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par téléphone au 1-800-564-6253. Les porteurs de parts véritables (c'est-à-dire ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier qui détient leurs parts.

Régime de réinvestissement des distributions

Énergie Brookfield offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts de société en commandite résidant au Canada d'acquérir des parts de société en commandite supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de frais de courtage. Des renseignements sur le régime de réinvestissement des distributions, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip>.

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Brookfield Renewable Partners

Brookfield Renewable Partners exploite l'une des plus importantes plateformes du monde cotées en Bourse et axées uniquement sur l'énergie renouvelable. Notre portefeuille se compose d'installations hydroélectriques, d'énergie éolienne, d'énergie solaire et d'accumulation en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Asie dont la puissance installée totalise plus de 16 000 mégawatts. Énergie Brookfield est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société d'énergie renouvelable inscrite phare de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs ayant des actifs sous gestion de plus de 265 milliards \$.

Veuillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias :

Claire Holland
(416) 369-8236
claire.holland@brookfield.com

Relations avec les investisseurs :

Divya Biyani
(416) 369-2616
divya.biyani@brookfieldrenewable.com

Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats de l'exercice et du quatrième trimestre de 2017 d'Énergie Brookfield ainsi que sa lettre aux actionnaires et ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Vous pouvez accéder à la conférence téléphonique qui se tiendra à 9 h (heure de l'Est) le 7 février 2018 au moyen d'une webdiffusion à l'adresse <https://event.on24.com/wcc/r/1585372/4CD577F90661FF12C75B0218A47A8F09> ou par téléconférence en composant le 1-866-521-4909 (sans frais en Amérique du Nord). Les participants outre-mer doivent composer le 1-647-427-2311 à environ 8 h 50 (heure de l'Est). Un enregistrement de la téléconférence sera disponible jusqu'au 10 mars 2018 en composant le 1-800-585-8367. Si vous téléphonez d'un autre pays que le Canada ou les États-Unis, veuillez composer le 1-416-621-4642 (code 2771109#).

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la U.S. Securities Act of 1933 et l'article 21E de la U.S. Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les mots « devoir », « potentiel », « tendre à », « cible », « futur », « croissance », « s'attendre à », « croire », « objectif » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et les autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales, les attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés sur l'avantage que les actionnaires peuvent s'attendre à retirer des acquisitions, y compris celles réalisées par TerraForm Power, sur la disponibilité des occasions d'acquisition ainsi que le calendrier et l'avancement sur le plan de la réalisation des acquisitions. Ils comprennent également des énoncés concernant l'avancement sur le plan de la réalisation des projets de développement et la contribution attendue des projets de développement aux flux de trésorerie futurs ainsi que sur les occasions de croissance future sur les nouveaux marchés. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans ce communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment la conjoncture économique dans les territoires où nous exerçons nos activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; notre capacité de croître au sein de nos marchés actuels ou de prendre de l'expansion sur de nouveaux marchés; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; la capacité de trouver, de réaliser et d'intégrer efficacement de nouvelles acquisitions et de réaliser les avantages de ces acquisitions; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les modifications apportées à la réglementation gouvernementale; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels nous exerçons nos activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; notre absence de contrôle sur toutes nos activités; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour plus de renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre formulaire 20-F.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités (FPA), aux fonds provenant des activités ajustés et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Nous croyons que ces références constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier et les flux de trésorerie que nous anticipons que notre portefeuille d'exploitation dégagera. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. avec ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire du contexte.

PRODUCTION ET REVUE FINANCIÈRE AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 31 décembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits ¹		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités ¹	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	3 076	2 589	3 143	3 142	217 \$	162 \$	144 \$	91 \$	100 \$	47 \$
Colombie	978	924	935	989	51	56	26	28	14	13
Brésil	867	451	978	891	64	46	43	33	33	26
	4 921	3 964	5 056	5 022	332	264	213	152	147	86
Énergie éolienne										
Amérique du Nord	648	404	693	454	53	38	37	29	22	19
Europe	128	149	146	181	12	15	7	8	6	3
Brésil	74	74	82	82	7	5	6	4	5	2
	850	627	921	717	72	58	50	41	33	24
Énergie solaire, accumulation et divers	119	143	53	-	26	10	22	2	14	(1)
Siège social	-	-	-	-	-	1	10	(6)	(51)	(55)
Total	5 890	4 734	6 030	5 739	430 \$	333 \$	295 \$	189 \$	143 \$	54 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

PRODUCTION ET REVUE FINANCIÈRE AU PRORATA POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les exercices clos les 31 décembre :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits ¹		BAIIA ajusté ¹		Fonds provenant des activités ¹	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	13 942	11 960	13 059	12 977	945 \$	819 \$	665 \$	548 \$	486 \$	367 \$
Brésil	3 426	3 078	3 874	3 761	243	187	178	130	148	97
Colombie	3 683	2 419	3 488	2 994	191	182	99	88	52	46
	21 051	17 457	20 421	19 732	1 379	1 188	942	766	686	510
Énergie éolienne										
Amérique du Nord	1 765	1 421	2 019	1 780	161	151	119	115	74	74
Europe	490	571	513	605	46	56	26	32	15	18
Brésil	278	266	245	245	26	17	22	13	16	6
	2 533	2 258	2 777	2 630	233	224	167	160	105	98
Énergie solaire, accumulation et divers	384	507	53	-	67	58	39	31	21	19
Siège social	-	-	-	-	-	1	(6)	(15)	(231)	(208)
Total	23 968	20 222	23 251	22 362	1 679	1 471	1 142	942 \$	581 \$	419 \$

¹⁾ Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».

Le tableau suivant présente des informations au prorata pour le trimestre clos le 31 décembre 2017 :

	Attribuable aux porteurs de parts									Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Hydroélectricité			Énergie éolienne			Énergie solaire, accumulation et divers	Siège social	Total			
(EN MILLIONS \$)	Amérique du Nord	Colombie	Brésil	Amérique du Nord	Europe	Brésil						
Produits	217	51	64	53	12	7	26	-	430	(39)	266	657
Autres produits	-	-	2	-	-	-	6	18	26	(10)	6	22
Coûts d'exploitation directs	(73)	(25)	(23)	(16)	(5)	(1)	(10)	(8)	(161)	13	(114)	(262)
Quote-part du BAIIA ajusté des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	36	-	36
BAIIA ajusté	144	26	43	37	7	6	22	10	295	-	158	453
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	-	-	-	(24)	(24)	-	-	(24)
Charge d'intérêts – emprunts	(44)	(10)	(6)	(15)	(1)	(1)	(8)	(23)	(108)	12	(59)	(155)
Impôt exigible	-	(2)	(4)	-	-	-	-	-	(6)	-	(6)	(12)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	(7)	(7)	-	-	(7)
Actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	(7)	(7)	-	-	(7)
Quote-part des intérêts et impôts au comptant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(12)	-	(12)
Quote-part des fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(93)	(93)
Fonds provenant des activités	100	14	33	22	6	5	14	(51)	143	-	-	143

Le tableau suivant présente des informations au prorata pour le trimestre clos le 31 décembre 2016 :

(EN MILLIONS \$)	Attribuable aux porteurs de parts								Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Hydroélectricité			Énergie éolienne			Énergie solaire et divers	Siège social				
	Amérique du Nord	Colombie	Brésil	Amérique du Nord	Europe	Brésil						
Produits	162	56	46	38	15	5	10	1	333	(9)	247	571
Autres produits	-	-	3	-	-	-	-	1	4	-	5	9
Coûts d'exploitation directs	(71)	(28)	(16)	(9)	(7)	(1)	(8)	(8)	(148)	5	(115)	(258)
Quote-part du BAIIA ajusté des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	4
BAIIA ajusté	91	28	33	29	8	4	2	(6)	189	-	137	326
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	-	-	-	(16)	(16)	-	-	(16)
Charge d'intérêts – emprunts	(44)	(10)	(5)	(10)	(5)	(2)	(3)	(23)	(102)	3	(60)	(159)
Impôt exigible	-	(5)	(2)	-	-	-	-	-	(7)	-	(17)	(24)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	(4)	(4)	-	-	(4)
Actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	(6)	(6)	-	-	(6)
Quote-part des intérêts et impôts au comptant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3)	-	(3)
Quote-part des fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(60)	(60)
Fonds provenant des activités	47	13	26	19	3	2	(1)	(55)	54	-	-	54

Le tableau suivant présente des informations au prorata pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

	Attribuable aux porteurs de parts							Siège social	Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Hydroélectricité			Énergie éolienne			Énergie solaire, accumulation et divers					
(EN MILLIONS \$)	Amérique du Nord	Colombie	Brésil	Amérique du Nord	Europe	Brésil						
Produits	945	191	243	161	46	26	67	-	1 679	(74)	1 020	2 625
Autres produits	1	2	12	-	-	-	6	19	40	(11)	18	47
Coûts d'exploitation directs	(281)	(94)	(77)	(42)	(20)	(4)	(34)	(25)	(577)	28	(429)	(978)
Quote-part du BAIIA ajusté des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	57	-	57
BAIIA ajusté	665	99	178	119	26	22	39	(6)	1 142	-	609	1 751
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	-	-	-	(82)	(82)	-	-	(82)
Charge d'intérêts – emprunts	(180)	(42)	(18)	(45)	(10)	(6)	(17)	(89)	(407)	21	(246)	(632)
Impôt exigible	1	(5)	(12)	-	(1)	-	(1)	-	(18)	1	(22)	(39)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	(28)	(28)	-	-	(28)
Actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	(26)	(26)	-	-	(26)
Quote-part des intérêts et impôts au comptant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(22)	-	(22)
Quote-part des fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(341)	(341)
Fonds provenant des activités	486	52	148	74	15	16	21	(231)	581	-	-	581
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ¹⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	(68)	-	-	(68)
Fonds provenant des activités ajustés	486	52	148	74	15	16	21	(231)	513	-	-	513

¹⁾ Fondées sur les programmes de dépenses d'investissement de maintien à long terme.

Le tableau suivant présente des informations au prorata pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

(EN MILLIONS \$)	Attribuable aux porteurs de parts							Siège social	Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Hydroélectricité			Énergie éolienne		Énergie solaire et divers						
	Amérique du Nord	Colombie	Brésil	Amérique du Nord	Europe		Brésil					
Produits	819	182	187	151	56	17	58	1	1 471	(37)	1 018	2 452
Autres produits	24	3	13	-	-	-	(1)	8	47	-	17	64
Coûts d'exploitation directs	(295)	(97)	(70)	(36)	(24)	(4)	(26)	(24)	(576)	16	(478)	(1 038)
Quote-part du BAIIA ajusté des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	21	-	21
BAIIA ajusté	548	88	130	115	32	13	31	(15)	942	-	557	1 499
Coûts de service de gestion	-	-	-	-	-	-	-	(62)	(62)	-	-	(62)
Charge d'intérêts – emprunts	(177)	(36)	(24)	(41)	(14)	(7)	(12)	(91)	(402)	12	(216)	(606)
Impôt exigible	(4)	(6)	(9)	-	-	-	-	-	(19)	-	(25)	(44)
Distributions attribuables aux éléments suivants :												
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	(15)	(15)	-	-	(15)
Actions privilégiées	-	-	-	-	-	-	-	(25)	(25)	-	-	(25)
Quote-part des intérêts et impôts au comptant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(12)	-	(12)
Quote-part des fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(316)	(316)
Fonds provenant des activités	367	46	97	74	18	6	19	(208)	419	-	-	419
Dépenses d'investissement de maintien ajustées ¹	-	-	-	-	-	-	-	-	(67)	-	-	(67)
Fonds provenant des activités ajustés	367	46	97	74	18	6	19	(208)	352	-	-	352

¹⁾ Fondées sur les programmes de dépenses d'investissement de maintien à long terme.